



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving Unit
Procurement & Contracting Services Branch
VISITOR'S CENTRE
Royal Canadian Mounted Police
73 Leikin Drive
Ottawa, Ontario K1A 0R2

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE

Title – Sujet Skirt, Long, Blue; Jupe longue bleue		Date August 22, 2016 22 Août, 2016
Solicitation No. – N° de l'invitation M0077 16 J607		Amendment No. – N° de la modification # 003
Client Reference No. - No. De Référence du Client		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	2 :00 pm EST	EDT(Eastern Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Est) <i>or</i> EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)
On / le :	September 7, 2016 – 7 Septembre 2016	
F.O.B. – F.A.B	GST – TPS	Duty – Droits
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services		
Instructions		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Steve Perron Procurement and Contracting Officer		
Telephone No. – No. de téléphone (613) 843-3818		Facsimile No. – No. de télécopieur (613) 825-0082
Delivery Required – Livraison exigée		Delivery Offered – Livraison proposée



This amendment is raised to address the following:

- To respond to questions received during the solicitation period:

QUESTIONS AND ANSWERS

Question 1: If we purchase enough cloth for 150 skirts and produce them will we get paid for the 150 skirts even though you require 675 skirts?

In other word we would like to get paid as we go or do you only pay when the order is completely finished?

Answer 1: In order to meet the required delivery, the Government Available Material has to be purchased in full.

As per the SACC clause H1001C “Multiple Payments” found under section 6.11.2 of the RFP is defined as follow:

Canada will pay the Contractor upon completion and delivery of units in accordance with the payment provisions of the Contract if:

- a. an accurate and complete invoice and any other documents required by the Contract have been submitted in accordance with the invoicing instructions provided in the Contract;
- b. all such documents have been verified by Canada;
- c. the Work delivered has been accepted by Canada.

All other terms and conditions of the contract remain unchanged.



La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission;

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1 : Si nous achetons assez tissu pour fabriquer 150 jupes et nous les produisons, est-ce que nous allons nous faire payer pour les 150 jupes, même si vous avez besoin de 675 jupes.

En d'autres termes, nous aimerions être payés au fur et à mesure que nous les produisons ou vous payez que lorsque l'ordre est complètement terminé?

Réponse 1 : Afin de répondre à la livraison exigée, les matériaux disponibles auprès du gouvernement doivent être achetés en totalité.

Selon la clause du CUA H1001C « Paiements multiples » trouvés en vertu de l'article 6.11.2 de la DP est défini comme suit:

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque des unités auront été complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

Tous les autres termes et conditions du contrat demeurent inchangés.